CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 NOVEMBRE 2026
Lieu : salle du conseil communautaire
7 bld de la Trouillette – 79400 SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE
Date de la convocation : 12 novembre 2026
Date de publication : 24 novembre 2026

Nombre de membres en exercice : 46

Présents : Stéphane BAUDRY, Laurent BALOGE, Marie-Laure BOISSEL, Didier JOLLET, Jean-François RENOUX, Vincent TANNEAU, Frédéric BOURGET, Emilie MORIN, Julien SEIGNEURET, Alain HIBON, Gaël JOSEPH, Catherine OMBRET, Christophe RENAUD, Pascale FOUET, Véronique SEDINSKI, Thomas BRAUD, Sophie FAVRIOU, Alain BORDAGE, Nathalie LIEVENS, Laurent DUPUIS, Béatrice CRETIEN, Marie-Hélène ROSSI-DAUDE, Dominique ANNONIER, Emilie Y-HRAH-KRONG, Guillaume MARCETEAU, Justine ROY, Tony CHEYROUSE, Thierry PETRAULT, Marie-Lise BERCIER, Philippe JUMEAU, Morgane SEMERDJIAN, Roger LARGEAUD, Céline RIVOLET, Dominique PAYET, Christine HEINTZ, Didier PROUST, Éric PREVOST, Loetitia TRUTET, Jérôme GRELET.

Excusé : Daniel JOLLIT

Pouvoirs : Catherine PINEAU donne pouvoir à Jean-François RENOUX, Emmanuel ROCHETEAU donne pouvoir à Alain HIBON, Corinne GUYON donne pouvoir à Emilie Y-HRAH-KRONG, Nathalie PETRAULT donne pouvoir à Dominique PAYET

Président de séance : Stéphane BAUDRY

Secrétaire de séance : Laurent BALOGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
079-200041994-20261118-DE-2026-10-15-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/11/2026

❖❖❖❖❖

DE-2026-10-15 ACCUEILS DE LOIRSIRS INTERCOMMUNAUX : TARIFS ET MODALITÉS D'ACCUEIL À COMPTER DU 1ER JANVIER 2027
Rapporteur : Dominique PAYET

Monsieur le Vice-président expose qu'en cohérence avec les modifications du règlement intérieur, il convient d'apporter des modifications à la grille tarifaire des activités du service enfance jeunesse.
Au vu de la fréquentation des accueils de loisirs sur l'ensemble des périodes de fonctionnement, très peu de familles résidant en dehors du Haut Val de Sèvre inscrivent leurs enfants dans les structures gérées par la Communauté de communes. Afin de simplifier les grilles de tarifs, il est donc proposé de supprimer l'ensemble des tarifs hors Haut Val de Sèvre pour les accueils de loisirs 3/12 ans les mercredis et les vacances scolaires. En revanche sur les séjours 3/12 ans, les tarifs hors Haut Val de Sèvre seraient maintenus.

Par ailleurs, conformément à la modification du règlement intérieur en faveur des enfants justifiant d'une reconnaissance ou en cours de reconnaissance MDPH, un tarif correspondant aux mercredis (matin + repas) serait créé sur les périodes de vacances pour favoriser leur inclusion et répondre à leurs besoins et à leur rythme des enfants.
Il est proposé de laisser l'ensemble des autres tarifs du service Enfance Jeunesse inchangés.

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 4 novembre 2026,
Vu l'avis de la Commission Enfance Jeunesse en date du 8 octobre 2026,

Considérant les modifications apportées au règlement des ALSH et la nécessité de modifier les tarifs en conséquence,

Le conseil communautaire, sur présentation du rapport par le vice-président délégué, décide à l'unanimité,

- D'APPROUVER les tarifs de la Direction Enfance Jeunesse à compter du 1er janvier 2027 tels que suit :

MERCREDIS ET SEMAINES SCOLAIRES

Tarifs ALSH mercredi :

		C.C		
TRANCHES	QUOTIENT FAMILIAL	Matin + Repas	Après midi	Journée
		Ecole 4,5 j	Sans repas	avec repas
T1	0 à 550	7,95 €	5,80 €	11,40 €
T2	551 à 770	8,95 €	6,90 €	12,50 €
T3	771 à 960	11,60 €	9,40 €	13,50 €
T4	961 à 1140	12,00 €	9,80 €	14,80 €
T5	1141 à 1290	12,20 €	10,00 €	16,10 €
T6	1291 à 1440	13,00 €	10,80 €	17,70 €
T7	1441 à 1650	13,50 €	11,30 €	18,80 €
T8	1651 et +	14,00 €	11,80 €	19,90 €

Foyers ados en mode accueil libre :

FOYERS ADOS	
Adhésion	15,00 €
Sorties ponctuelles (petites vacances - été)	5,00 €

PETITES ET GRANDES VACANCES

Pour la période estivale (accueil de loisirs et séjour), 30% de réduction à partir du 2ème enfant.

ALSH 3/12 ans (inscription à la journée ou à la semaine) :

TERRITOIRE	TRANCHES	QUOTIENT FAMILIAL	JOURNÉE ACCUEIL DE LOISIRS			JOURNÉE AVEC NUITÉE ACCUEIL DE LOISIRS			FORFAIT SEMAINE		
			PLEIN TARIF	Reste à charge		PLEIN TARIF	Reste à charge		PLEIN TARIF	Reste à charge	
				CAF	MSA		CAF	MSA		CAF	MSA
Communauté de communes Haut Val de Sèvre	T1	0 à 550	14,05 €	5,05 €	14,05 €	16,00 €	7,00 €	16,00 €	65,00 €	20,00 €	65,00 €
	T2	551 à 770	14,50 €	10,50 €	14,50 €	17,00 €	13,00 €	17,00 €	67,00 €	47,00 €	67,00 €
	T3	771 à 960	14,85 €	14,85 €	14,85 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	69,00 €	69,00 €	69,00 €
	T4	961 à 1140	16,55 €	16,55 €	16,55 €	22,00 €	22,00 €	22,00 €	77,00 €	77,00 €	77,00 €
	T5	1141 à 1290	18,30 €	18,30 €	18,30 €	24,00 €	24,00 €	24,00 €	86,00 €	86,00 €	86,00 €
	T6	1291 à 1440	19,95 €	19,95 €	19,95 €	26,00 €	26,00 €	26,00 €	94,00 €	94,00 €	94,00 €
	T7	1441 à 1650	21,25 €	21,25 €	21,25 €	28,00 €	28,00 €	28,00 €	101,00 €	101,00 €	101,00 €
	T8	1651 et +	23,55 €	23,55 €	23,55 €	31,00 €	31,00 €	31,00 €	112,00 €	112,00 €	112,00 €

ALSH 3/12 ans avec reconnaissance MDPH ou en cours de reconnaissance (inscription à la demi-journée) :

TERRITOIRE	TRANCHES	QUOTIENT FAMILIAL	1/2 journée (matin ou après-midi) + Repas		
			PLEIN TARIF	Reste à charge	
				CAF	MSA
Communauté de communes Haut Val de Sèvre	T1	0 à 550	7,95 €	3,45 €	7,95 €
	T2	551 à 770	8,95 €	6,95 €	8,95 €
	T3	771 à 960	11,60 €	11,60 €	11,60 €
	T4	961 à 1140	12,00 €	12,00 €	12,00 €
	T5	1141 à 1290	12,20 €	12,20 €	12,20 €
	T6	1291 à 1440	13,00 €	13,00 €	13,00 €
	T7	1441 à 1650	13,50 €	13,50 €	13,50 €
	T8	1651 et +	14,00 €	14,00 €	14,00 €

Séjours 3/12 ans :

TERRITOIRE	TRANCHES	QUOTIENT FAMILIAL	SÉJOUR 3 / 6 (maternel)			SÉJOUR 6 / 12 (primaire)		
			PLEIN TARIF	Reste à charge		PLEIN TARIF	Reste à charge	
				CAF	MSA		CAF	MSA
Communauté de communes Haut Val de Sèvre	T1	0 à 550	74,00 €	29,00 €	74,00 €	80,00 €	35,00 €	80,00 €
	T2	551 à 770	76,00 €	56,00 €	76,00 €	82,00 €	62,00 €	82,00 €
	T3	771 à 960	84,00 €	84,00 €	84,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €
	T4	961 à 1140	93,00 €	93,00 €	93,00 €	110,00 €	110,00 €	110,00 €
	T5	1141 à 1290	102,00 €	102,00 €	102,00 €	120,00 €	120,00 €	120,00 €
	T6	1291 à 1440	112,00 €	112,00 €	112,00 €	130,00 €	130,00 €	130,00 €
	T7	1441 à 1650	120,00 €	120,00 €	120,00 €	140,00 €	140,00 €	140,00 €
	T8	1651 et +	131,00 €	131,00 €	131,00 €	155,00 €	155,00 €	155,00 €
HORS Communauté de communes Haut Val de Sèvre	T1	0 à 550	90,95 €	45,95 €	90,95 €	97,25 €	52,25 €	97,25 €
	T2	551 à 770	125,35 €	105,35 €	125,35 €	127,75 €	107,75 €	127,75 €
	T3	771 à 960	156,90 €	156,90 €	156,90 €	165,00 €	165,00 €	165,00 €
	T4	961 à 1140	163,60 €	163,60 €	163,60 €	171,25 €	171,25 €	171,25 €
	T5	1141 à 1290	171,90 €	171,90 €	171,90 €	181,50 €	181,50 €	181,50 €
	T6	1291 à 1440	179,20 €	179,20 €	179,20 €	185,50 €	185,50 €	185,50 €
	T7	1441 à 1650	186,70 €	186,70 €	186,70 €	193,00 €	193,00 €	193,00 €
	T8	1651 et +	194,20 €	194,20 €	194,20 €	200,50 €	200,50 €	200,50 €

ALSH ADOS (inscription à la ½ journée - 13h-18h)

TERRITOIRE	TRANCHES	QUOTIENT FAMILIAL	Activité à l'accueil tarif de base	Activité extérieure gratuite avec transport	Activité extérieure payante avec transport
Communauté de communes Haut Val de Sèvre	T1	0 à 550	1,00 €	4,00 €	6,00 €
	T2	551 à 770	1,50 €	4,50 €	6,50 €
	T3	771 à 960	2,00 €	5,00 €	7,00 €
	T4	961 à 1140	2,50 €	5,50 €	7,50 €
	T5	1141 à 1290	3,00 €	6,00 €	8,00 €
	T6	1291 à 1440	3,50 €	6,50 €	8,50 €
	T7	1441 à 1650	4,00 €	7,00 €	9,00 €
	T8	1651 et +	4,50 €	7,50 €	9,50 €

Séjours - ADOS

TERRITOIRE	TRANCHES	QUOTIENT FAMILIAL	SÉJOUR ADO			
			PLEIN TARIF	AIDE CAF	Reste à charge	
				aide aux temps libres	CAF	MSA
Communauté de communes Haut Val de Sèvre	T1	0 à 550	102,00 €	45,00 €	57,00 €	102,00 €
	T2	551 à 770	104,00 €	20,00 €	84,00 €	104,00 €
	T3	771 à 960	108,00 €		108,00 €	108,00 €
	T4	961 à 1140	116,00 €		116,00 €	116,00 €
	T5	1141 à 1290	128,00 €		128,00 €	128,00 €
	T6	1291 à 1440	138,00 €		138,00 €	138,00 €
	T7	1441 à 1650	152,00 €		152,00 €	152,00 €
	T8	1651 et +	163,00 €		163,00 €	163,00 €
HORS Communauté de communes Haut Val de Sèvre	T1	0 à 550	105,00 €	45,00 €	60,00 €	105,00 €
	T2	551 à 770	129,00 €	20,00 €	109,00 €	129,00 €
	T3	771 à 960	154,50 €		154,50 €	154,50 €
	T4	961 à 1140	160,00 €		160,00 €	160,00 €
	T5	1141 à 1290	170,50 €		170,50 €	170,50 €
	T6	1291 à 1440	178,25 €		178,25 €	178,25 €
	T7	1441 à 1650	186,00 €		186,00 €	186,00 €
	T8	1651 et +	193,50 €		193,50 €	193,50 €

Le président de séance,

Le/la secrétaire de séance,

Communauté de Communes Haut Val de Sèvre